

ASEAN et RCEP

« C'est un nouveau poids lourd de l'économie mondiale qui voit le jour. Le Partenariat régional économique global (pour *Regional Comprehensive Economic Partnership*, RCEP) est entré en vigueur ce 1^{er} janvier 2022. Il devrait donner naissance à la plus vaste zone de libre-échange du monde. Ce nouvel ensemble qui comprend la Chine, le Japon, l'Australie et la Corée du Sud et les dix pays de l'ASEAN, représente déjà à lui seul le tiers du produit intérieur brut (PIB) de la planète et le tiers de la population mondiale.

Selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ce RCEP sera le "nouveau centre de gravité" du commerce mondial lorsqu'il fonctionnera à pleine puissance. Par sa taille, ce sera le "plus grand bloc économique au monde".

Les droits de douane seront supprimés sur 90 % des marchandises échangées entre les pays signataires pendant les vingt prochaines années. L'accord prévoit également des règles communes en matière de commerce de biens et services, de propriété intellectuelle, de commerce électronique et de concurrence. Par contre, le texte ne comporte aucune règle contraignante ni aucune clause sur l'environnement, le marché du travail, la propriété intellectuelle ou encore les subventions publiques. »

- « RCEP: la nouvelle zone de libre échange Asie-Pacifique entre en vigueur », [rfi.fr](https://www.rfi.fr/fr/asie-pacifique/20220102-rcep-la-nouvelle-zone-de-libre-echange-asie-pacifique-entre-en-vigueur), 2 janvier 2022.